

LABORATOIRE DE TRAPPES 29 avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex Tél.: 01 30 69 10 00 – Fax: 01 30 69 12 34

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

### VALABLE 5 ANS à compter du 11 septembre 2017

#### N° P173602 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : IDEEL

Gournay

14310 Villy Bocage

**FRANCE** 

Marque commerciale : NovaplaK

**Description sommaire:** 

Composition globale: Plaques en composite minéral (PVC recyclé et carbonate de calcium)

non ignifugées.

**Application :** Construction/rénovation intérieur, extérieur batiment

Masse volumique :  $(1650 \pm 50) \text{ kg/m}^3$ Epaisseur :  $(3,0 \pm 0,3) \text{ mm}$ 

Coloris: Rose

Rapport d'essais: N° P173602 - DE/1 du 11 septembre 2017

Nature des essais : Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)

Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995)

Classement : M1

#### VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

## Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P173602 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 11 septembre 2017



Le Responsable du Département Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Maxime MAJ



Accréditation N° 1-0606 Portée disponible Sur <u>www.cofrac.fr</u>

# RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 11 septembre 2017

#### N° P173602 - DE/1

#### 1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

#### 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : IDEEL

Date et référence de la commande : Bon pour accord du 28/08/2017 sur devis

n°2017/12884

Producteur : NOVAFLOOR

Rue de le Gare

60134 Villers-Saint-Sépulcre

**FRANCE** 

Marque commerciale et référence : NovaplaK

Composition globale : Plaques en composite minéral (PVC recyclé et

carbonate de calcium) non ignifugées.

Caractéristiques attestées par le

demandeur

Masse volumique :  $(1650 \pm 50) \text{ kg/m}^3$ 

Epaisseur :  $(3,0 \pm 0,3)$  mm

Coloris : Rose

Caractéristiques déterminées par le

LNE

Masse volumique :  $1860 \text{ kg/m}^3 \pm 10\%$ 

Epaisseur : 3 mm ± 10%

Coloris : Rose

#### suite du rapport page suivante



#### 3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 01/09/2017

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à  $(23\pm2)$  °C et  $(50\pm5)$  % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 06/09/2017 et 07/09/2017

#### 4. **RESULTATS**

#### 4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT

FACE LISSE	Eprouvette 1 Rose		
Masse (g)	680,9		
Percement	Oui		
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	193		
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	_		
Somme des hauteurs de flamme $\Sigma H$ (cm)	3		
Somme des durées de combustion effective $\Sigma_\Delta T$	13		
$Q = \frac{100 \times \sum H}{\pi \sqrt{\sum \Delta T}}$	0,4		
Chute de gouttes non enflammées	Non		
Chute de gouttes enflammées	Non		

## suite du rapport page suivante



# Dossier P173602 - Document DE/1 - Page 4/5

FACE RUGUEUSE	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
	Rose	Rose	Rose	Rose	
Masse (g)	672,2	653,5	663	678,3	
Percement	Oui	Oui	Oui	Oui	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	192	181	205	190	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	280	206	215	241	
Somme des hauteurs de flamme $\Sigma H$ (cm)	45	69	66	66	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma\Delta T$	202	283	214	279	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{\pi \sqrt{\sum \Delta T}}$	1,6	2,3	2,2	2,1	2
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

## 5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

Lors des essais de rayonnement, on observe le percement avec inflammation des éprouvettes.

suite du rapport page suivante



#### 6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

# **M1**

# VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

#### 7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 11 septembre 2017

Le Responsable du Département Comportement au Feu et Sécurité Incendie

**Maxime MAJ** 

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.

